



BAGUELIN
i m m o b i l i e r

BAREMES DES HONORAIRES

A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

APPLICABLE AU 11 AOÛT 2020 :

(Prix par tranches)

VENTES :

Vente de biens à usage d'habitation et terrains constructibles sur la commune de FOURAS LES BAINS :

- De 0 à 59 999 € : 10 % T.T.C
- De 60 000 € à 279 999 € : 7 % T.T.C
- De 280 000 € à 399 999 € : 6 % T.T.C
- De 400 000 € et au-delà : 5 % T.T.C

Vente de biens à usage d'habitation et terrains constructibles en dehors de la commune de FOURAS LES BAINS :

- De 0 à 59 999 € : 10 % T.T.C
- De 60 000 € à 89 999 € : 7 % T.T.C
- De 90 000 € à 124 999 € : 6,50 % T.T.C
- De 125 000 € à 164 999 € : 6 % T.T.C
- De 165 000 € à 209 999 € : 5,50 % T.T.C
- De 210 000 € et au-delà : 5 % T.T.C

Modification des honoraires possible sur devis validé par le VENDEUR en cas de pluralité de vente de biens ou en cas de vente récurrente de biens.

LOCATIONS :

Locaux d'habitation à l'année vides ou meublés :

(A la charge équivalente entre le propriétaire et le locataire)

- 8 € T.T.C du mètre carré, correspondant aux prestations suivantes :
 1. Organisation des visites
 2. Constitution du dossier
 3. Rédaction du bail
- 3 € T.T.C du mètre carré, correspondant à l'établissement de l'état des lieux d'entrée

INFORMATIONS LEGALES :

SARL LA FOURASINE DE TRANSACTIONS - SARL au Capital de 6.400 euros
Siret B 434 554 150 00012 - APE 703 A - Carte Professionnelle CPI 1701 2017 000 015 917
délivrée par le CCI de Rochefort.

NON RECEPTION DE FOND